

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT  
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

ARRÊTÉ PORTANT CHANGEMENT DE FONCTION ET D'AFFECTATION

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique et notamment l'article L512-23,

Vu l'arrêté n°01/2023 du 27 mars 2023 portant organisation des services départementaux,

Vu le tableau des effectifs,

Vu la candidature présentée par monsieur Laurent Cauet,

Vu le courrier lauréat en date 9 juin 2023,

**Le Président du Conseil départemental,**

**ARRÊTE :**

**Article 1 :**

Monsieur Laurent Cauet, titulaire du grade d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe, est affecté à temps complet, au pôle aménagement et développement territorial - direction de l'immobilier - service maintenance du patrimoine - bureau maintenance des bâtiments - centre de maintenance des bâtiments de Saint-Augustin à compter du 15 juin 2023 avec résidence administrative à Saint-Augustin.

**Article 2 :**

A compter de cette même date, monsieur Laurent Cauet, adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe, exercera les fonctions de chef d'équipe.

ARRAS, le

**30 JUN 2023**

Le Président du Conseil départemental,

**Jean-Claude LEROY**

Pour le Président du Conseil départemental  
La Directrice des Ressources Humaines

  
**Caroline MEZIERE**

Ampliations destinées à :

- Préfecture du Pas-de-Calais
- Paierie départementale (12519)
- Monsieur Laurent Cauet
- DIMMO - SMP - BMB - CMB de Saint-Augustin
- PRA - DRH/DAPARH/mission pilotage des effectifs et des données sociales
- Direction de l'accompagnement juridique

Accusé de réception en préfecture  
062-226200012-20230630-RH12519MH062023-A1  
Date de télétransmission : 07/07/2023  
Date de réception préfecture : 07/07/2023  
deux mois suivant sa notification ou son affichage